ANOM, Etat Civil, Résultats

Martinique BASSE-POINTE 1851

	ausegar uns me à ra rouse posser, voicus our res regiones de telas	
	civil de la dite commune le virgt typt danvier mil huit cente	
	quaranto huit au No d'ordre trois, Sous les noms de réonce	1
	Derady, le deuxième, du sexe masculir, agé de quine	10
	ans, ne à la Bast Cointe, inscrit dur les régistres de l'état bivil	_ une heure
	de la dite commune, le vingt syst Sanvier, mil huit contquaran Daissance	0/
	Suit an No d'ordre se, Sous les nomes de Floremond Dorady Siever Couisy	The Mart
The Wall Country of	le trossième du sexe masculin, agé de onze ans, ne à la toasse	fonctions
	Tointe inscrit sur la mêmes régistres le vingt dept Canvient	Macett
	mil huit cent qua aranta buit, an Medorde 5, Sous les noms de	demeir
	l'actitia Dorady; le quatrience du dexe finimin, ne à la	nous a
	Bash Sointe, âge de dept am inscrit du lis mêmes régistres le	du Soir, ol
	quatre Sevier milhuit cent quarante huits an No d'or dre 11,	rin enfa
and a second	Sans les nomes de Marie Augusta Fidélie, le cinquierne, de	auguel.
	Lexe masculin, me à la Bash pointe, le trente Novembre mil-	hes dites
	Smit cent quarante leget a été inscrit le onge Décembre Secriant,	des Si'en
The second second	an No dordre 180, des registres de l'étalcivil de la miene com-	ans, huis
	mune dous her manns de Joseph andre albertet le Sixon	agé de T
	austi du sexe manculin ne à la l'asse pointe le pressuren	domicil
	Navembre d'emiey a che inscrit le sis Décembre Servants, au	Secture a
	d'ordre 250, des régultes de l'étaleirel de cette otile commu	compara
	ne sous la moins de Montout Chéodule Philippel. Les	
	quels its recommandent from lever hile et delleget corriderente	0
	comme dils etaient mis après leun présent mariage.	
	De tout quoi avons dusté acté infrésence des Sieurs	
	The tax	